DIMANCHE 25 MARS 2018

les 33è Boucles du Val de Saône

LES COURSES ET LES HORAIRES

MATIN	APRES-MIDI
Ecole athlé (2009 à 2011) 10H00 - **1000 m**	**Course 10 km** - 13H40 - de cadets à vétérans
Poussins (2007-2008) 10H20 - **1800 m**	**Course 21,1 km** - 14H00 - de juniors à vétérans
Benjamins (2005-2006) 10H40 - **2400 m**	**Marche 10 km** - 13H40 – ouverte à tous
Minimes (2003-2004) 11H00 - **3000 m**	

INFORMATIONS IMPORTANTES

Règlement	Toutes les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFA (courses sur route). Toutefois, en cas de force majeure, les organisateurs se réservent la possibilité de changer les parcours et les distances, et de prendre toutes les décisions dans les cas non prévus au règlement.
Assurances	Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de AVIVA. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il appartient aux autres de s'assurer personnellement.
Droits d'engagement	11 € pour le 10 km - 14 € pour le 21,1 km - gratuit pour les courses jeunes - 3 € pour la marche.
Inscription	10 et 21,1 km : inscription en ligne prioritairement sur « **le-sportif.com** » avant le vendredi 23 mars 2018 minuit - inscription papier avec le bulletin ci-dessous avant le lundi 19 mars 2018 minuit. Courses jeunes : inscription papier uniquement avec le bulletin ci-dessous avant le samedi 24 mars 2018 – inscription possible le samedi 24 mars 2018 entre 13H00 et 18H00 au magasin Sport 2000 (quai Mavia Gray) Marche : inscription papier avec le bulletin ci-dessous avant le lundi 19 mars 2018 minuit - inscription possible le samedi 24 mars 2018 entre 13H00 et 18H00 au magasin Sport 2000 (quai Mavia Gray) – inscription le dimanche 25 mars 2018 sur le site de départ (Halle Sauzay Gray) entre 10H00 et 13H00.
Retrait des dossards	10 et 21,1 km : le samedi 24 mars 2018 entre 13H00 et 18H00 au magasin Sport 2000 (quai Mavia Gray) – le dimanche 25 mars à partir de 11H00 à la Halle Sauzay Gray (site de départ des courses). Courses de jeunes : le samedi 24 mars 2018 entre 13H00 et 18H00 au magasin Sport 2000 (quai Mavia Gray) – le dimanche 25 mars à partir de 08H30 et jusqu'à 10 minutes avant le départ de chaque course à la Halle Sauzay Gray (site de départ des courses).

RECOMPENSES A PARTIR DE 16H15

10 et 21,1 km	Tee-shirt de la course aux 1 000 premiers inscrits. Coupe aux trois premiers de chaque catégorie hommes et femmes + lots. Coupe ou trophée au club sportif ou association sportive et entreprise alignant le plus grand nombre de participants hommes et femmes sur les deux courses. Tirage de la tombola à l'issue des courses de l'après-midi : nombreux lots à gagner.
Courses de jeunes	Médaille à tous les participants- Coupe aux trois premiers de chaque catégorie garçons et filles - Bon d'achat aux trois associations sportives scolaires alignant le plus grand nombre de participants : 1er 300 €, 2ème 200 €, 3ème 100 €.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avec le règlement (11€ sur 10 km, 14€ sur 21,1 km) et la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou la photocopie d'une licence sportive en cours de validité à :

Pascale MARTIN 23 avenue de la libération 70100 GRAY - Renseignements : **06 62 75 61 99**

Nom : ..... Prénom : ..... Date naissance : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Sexe : ☐F ☐M

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....

Adresse mail : .....

Licencié FFA/FFTri/FFCO/FFPM, n° licence : ..... Club : .....

Association ou entrepise, nom complet : .....

Je m'engage sur :

☐Ecole d'athlé	☐ Poussins	☐Benjamins	☐Minimes	☐10 km	☐21,1 km	☐Marche
(2009-2011)	(2007-2008)	(2005-2006)	(2003-2004)	(Cadets à Vét.)	(Juniors à Vét.)	(pour tous)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement.

Date : Signature de l'adulte (ou du responsable légal pour les mineurs) :

- POUR LES COURSES : PHOTOCOPIE DU JUSTIFICATIF MEDICAL OU DE LA LICENCE OBLIGATOIRE, PAS D'INSCRIPTION LE 25/03/18 -